

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-71

sur le vote de la Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2011

Réunion du 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Sophie GAUGAIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Jean-Louis VALENTIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2011,

Diffusée le :

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2011 voté le 16 décembre 2010,

Vu le Budget Supplémentaire (DM1) pour l'exercice 2011 voté le 23 juin 2011,

Après en avoir délibéré,

• **ADOpte**, par 32 voix pour et 13 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Sophie GAUGAIN), Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Didier VERGY), la Décision Modificative n° 2 du Budget de la Région pour l'exercice 2011, par fonction et au niveau du chapitre, pour un montant de 18 191 481,60 € en section de fonctionnement et un montant de – 13 439 000 € en section d'investissement ainsi que les autorisations de programme et d'engagement correspondantes ;

• **AUTORISE** le Président à signer tous les actes et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-72

sur la Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2011 : bâtiments régionaux

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Sophie GAUGAIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Jean-Louis VALENTIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2011,

Diffusée le :

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2011 voté le 16 décembre 2010,

Vu le Budget Supplémentaire (DM1) pour l'exercice 2011 voté le 23 juin 2011,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 32 voix pour et 13 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Sophie GAUGAIN), Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Didier VERGY),

- de désaffecter sur l'AE « Bâtiments lycées » de type maîtrise d'ouvrage de 300 000 € votée en 2011, un montant de 100 000 € au titre du dossier « 11LFRAIDIV » Frais d'actes divers dans les lycées de Basse-Normandie ;

- d'affecter sur l'AE « Bâtiments lycées » de type maîtrise d'ouvrage de 300 000 € votée en 2011, un montant de 100 000 € au titre du dossier « 11LACCTVX » accompagnant les travaux dans les lycées de Basse-Normandie ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-73

sur la Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2011 : développement numérique du territoire

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Sophie GAUGAIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Jean-Louis VALENTIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2011,

Diffusée le :

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2011 voté le 16 décembre 2010,

Vu le Budget Supplémentaire (DM1) pour l'exercice 2011 voté le 23 juin 2011,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 32 voix pour et 13 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Sophie GAUGAIN), Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Didier VERGY),

- d'affecter :

- sur l'AP de type SUB « Soutien aux projets TIC » de 2 060 000 € votée en 2011, les montants suivants :

- . 1 760 000 € au titre du dossier 11QNHDBNI « Haut débit AP »,
 - . 300 000 € au titre du dossier 11QNTESI « Projets TES »,

- sur l'AE de type MO « Soutien aux projets TIC » de 250 000 € votée en 2011, un montant de 150 000 € au titre du dossier 11QNZNMF « Soutien projet ZNM » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-74

sur la Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2011 : éducation et enseignement supérieur

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Sophie GAUGAIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Jean-Louis VALENTIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2011,

Diffusée le :

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2011 voté le 16 décembre 2010,

Vu le Budget Supplémentaire (DM1) pour l'exercice 2011 voté le 23 juin 2011,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 32 voix pour et 13 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Sophie GAUGAIN), Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Didier VERGY),

- d'affecter sur l'AP de type APMO « Equipement réforme LMD » de 42 500 € votée en 2011, un montant de 42 500 € au titre du dossier 11ESLMDI « Equipements réforme LMD », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-75

sur la Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2011 : invention général du patrimoine culturel

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Sophie GAUGAIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Jean-Louis VALENTIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2011,

Diffusée le :

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2011 voté le 16 décembre 2010,

Vu le Budget Supplémentaire (DM1) pour l'exercice 2011 voté le 23 juin 2011,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 32 voix pour et 13 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Sophie GAUGAIN), Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Didier VERGY),

- d'affecter sur l'AE de type AESUB - 5YEIPCU « Inventaire et patrimoine culturel » de 108 500 € votée en 2011, les montants suivants :

- 5 000 € au titre du dossier 11YENUMERI « Numérisation des dossiers d'inventaire »,

- 3 000 € au titre du dossier 11YEPUBLIC « Aide à la publication »,

le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-76

sur la Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2011 : jeunesse, sports et vie associative

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Sophie GAUGAIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Jean-Louis VALENTIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2011,

Diffusée le :

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2011 voté le 16 décembre 2010,

Vu le Budget Supplémentaire (DM1) pour l'exercice 2011 voté le 23 juin 2011,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 32 voix pour et 13 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Sophie GAUGAIN), Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Didier VERGY),

- de désaffecter :

- sur l'AE de type SUB « Jeux équestres mondiaux » votée en 2009, un montant de 1 322 410 € au titre du dossier 09GJEM,

- sur l'AE de type SUB « Jeux équestres mondiaux » votée en 2010, un montant de 9 748 300 € au titre du dossier 10GJEM ;

- d'affecter sur l'AE de type MO de 13 940 971 € votée en 2011, un montant de 13 940 971 € au titre du dossier 11GJEM ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, une subvention de 1 015 622 € au GIP JEM Normandie 2014 ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-77

sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2012

- - - - -

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,
Sophie GAUGAIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 17 octobre 2011,

Diffusée le :

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir débattu,

DONNE ACTE, à M. le Président du Conseil Régional, de la tenue du débat relatif aux orientations budgétaires pour l'exercice 2012.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-78

sur la modulation régionale sur les fractions de tarif TIPP

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 13 abstentions (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- en application de l'article 265 du Code des douanes, de réduire la réfaction sur les tarifs de taxe intérieure de consommation à concurrence de 1,77 €/HL s'agissant du super carburant sans plomb et de l'E10, et de 1,15 €/HL s'agissant du gazole pour l'année 2012 ;

- de m'autoriser à signer tous les actes utiles pour la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-79

sur la modulation régionale sur les fractions de tarif TIPP « Grenelle »

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 13 abstentions (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- en application de l'article 265 A bis du Code des douanes, de majorer les tarifs de taxe intérieure de consommation à concurrence de 0,73 €/HL s'agissant du super carburant sans plomb et de l'E10, de 1,35 €/HL s'agissant du gazole pour l'année 2012 ;

- de m'autoriser à signer tous les actes utiles pour la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-80

sur l'aménagement du territoire : Pôles d'Excellence Rurale (PER)

- - - - -

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS, en charge de l'Aménagement du territoire et du développement durable,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 14 abstentions (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de demander la signature d'une convention-cadre entre la Région, l'Etat et chaque structure porteuse d'un Pôle d'Excellence Rurale (PER) labellisé, intégrant les exigences suivantes :

- la communication générale sur le PER ainsi que la communication relative à chaque opération qu'elle cofinance mettra en valeur le soutien apporté par la Région,
- la Région sera partie prenante des différents comités de pilotage mis en place dans le cadre de chaque PER ;

- d'autoriser le Président à signer :

- les conventions relatives aux PER à intervenir,
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-81

sur le développement numérique du territoire : raccordement en fibre optique des lycées et collèges de la Manche – MANCHE NUMERIQUE

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Vincent LOUVET, en charge du développement numérique du territoire, des solidarités et de l'habitat,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver l'opération de raccordement des lycées et collèges de la Manche au réseau de fibre optique, portée par le Syndicat Mixte Manche Numérique, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique (SCORAN) et de la mise en application de la convention-cadre « Aménagement Numérique du Territoire » conclue entre la Région, le Département de la Manche et Manche Numérique ;

- d'attribuer sur le chapitre 905 du Budget de la Région, une subvention d'investissement de 1 611 524 € au Syndicat Mixte Manche Numérique, pour l'opération de raccordement des lycées et collèges de la Manche au réseau de fibre optique, sur un montant éligible de 4 604 354 €, avec un taux d'intervention maximum de 35 % ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Syndicat Mixte Manche Numérique, la convention d'application jointe en annexe ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-82

**sur la démographie médicale : Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires (PSLA) de
Condé-sur-Noireau, Lessay, Carentan et Mortagne-au-Perche**

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Vincent LOUVET, en charge du développement numérique des territoires, des solidarités et de l'habitat,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB – 5HSA-APSUB « Actions sanitaires » de 856 256 € votée en 2011, un montant de 600 000 € au titre du dossier 11HDEMOGRI « Démographie médicale » ;

- d'attribuer sur le chapitre 904 du Budget de la Région, pour la création d'un pôle de santé libéral et ambulatoire, les subventions suivantes :

- 150 000 € à la Communauté de Communes du Pays de Condé et de la Druance, représentant 7,54 % du coût du projet HT,

- 150 000 € à la Communauté de Communes du canton de Lessay, représentant 7,88 % du coût du projet HT,

- 150 000 € à la Communauté de Communes de Carentan en Cotentin, représentant 5,91 % du coût du projet HT,

- 150 000 € à la Communauté de Communes du bassin de Mortagne-au-Perche, représentant 8,33 % du coût du projet HT ;

- de déroger à l'article 7 du règlement général des subventions d'investissement relatif aux études préalables de maîtrise d'ouvrage pour l'ensemble de ces dossiers, et de procéder à une avance de 30 % du montant des subventions, selon les conditions définies dans la convention jointe en annexe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-83

sur le développement numérique du territoire : plate-forme de services numériques – Easy Move

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Stéphane TRAVERSANT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Vincent LOUVET, en charge du développement numérique du territoire, des solidarités et de l'habitat,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le projet Easy Move porté par le Pôle TES;
- d'attribuer sur le chapitre 905 du Budget de la Région, une subvention d'investissement d'un montant maximal de 300 115 € à l'Association Pôle TES (APTES), pour la mise en place de la plate-forme Easy Move, sur la base éligible de 590 181 € HT avec un taux d'intervention maximal de 50,85 %;
- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour la prise en compte des études préalables, dans le cadre de cette opération ;
- d'autoriser le Président à signer :
 - avec l'Association Pôle TES, la convention jointe en annexe ;
 - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-84

sur le fonctionnement des lycées et établissements publics assimilés : attribution aux établissements publics d'enseignement des dotations prévisionnelles de fonctionnement pour l'exercice 2012

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Corinne FÉRET, en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'adopter la répartition, pour un montant global de 20 236 690 €, des dotations de fonctionnement des établissements publics pour l'exercice 2012, conformément aux tableaux joints en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-85

**sur le fonctionnement des lycées et établissements publics assimilés : fixation des tarifs
du service Annexe Hébergement des EPLE pour l'année 2012**

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Stéphane TRAVERSANT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Corinne FÉRET, en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de maintenir les principes de prélèvements de 1,25 % au titre du Fonds Commun des Services d'Hébergement (FCSH) et de 22,5 % au titre du Fond Régional d'Hébergement (FRH) ;
- d'arrêter les prix de la restauration scolaire fournie aux élèves, de l'hébergement et des commensaux, pour l'ensemble des établissements publics, conformément aux annexes 1, 2 et 3 jointes ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour arrêter le prix de la restauration des lycées publics pour lesquels une concertation complémentaire est nécessaire ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-86

sur l'agriculture : filière équine – modification des statuts du Syndicat Mixte pour la recherche et le développement de la filière équine dans le Calvados et en Basse-Normandie

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu François DUFOUR, en charge de l'Agriculture,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver les modifications des articles 1 (nom d'usage) et 8 (élargissement du bureau du Syndicat Mixte) des statuts du Syndicat mixte pour la Recherche et le Développement de la Filière équine dans le Calvados et en Basse-Normandie, conformément à l'annexe jointe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-87

sur la formation tout au long de la vie : accord-cadre de partenariat Région Basse-Normandie - FONGECIF

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Stéphane TRAVERSANT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre GODEFROY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Yanic SOUBIEN, en charge de la Formation et de la politique de l'emploi,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le projet d'accord-cadre entre la Région Basse-Normandie et le FONGECIF, joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-88

sur Arromanches 360

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Diffusée le :

Considérant que l'exploitation du site d'Arromanches 360 constitue un service public facultatif, auquel il peut être mis fin par la collectivité l'ayant créée,

Considérant que du fait des installations vieillissantes, la poursuite de l'exploitation nécessite des investissements financiers lourds,

Considérant qu'au-delà des investissements financiers, se pose la question d'une offre culturelle et touristique attrayante susceptible d'être proposée sur ce site dans un secteur présentant un potentiel fort,

Considérant que dans ce contexte, l'exploitation du site par la Région Basse Normandie ne paraît aujourd'hui plus appropriée,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 12 abstentions (Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD (pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Sophie GAUGAIN, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY), Jean-Marc LEFRANC ne prenant pas part au vote,

- de cesser l'exploitation du site d'Arromanches 360 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-89

sur les marchés : Informations sur les marchés publics et accords-cadres du 1^{er} juin 2011 au 31 juillet 2011

Réunion du JEUDI 21 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DIGARD,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Dominique LEFRANCOIS,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DONNE ACTE**, au Président du Conseil Régional, des informations sur les marchés publics et accords-cadres conclus du 1^{er} juin 2011 au 31 juillet 2011, conformément à l'annexe jointe.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-90

sur la modification du règlement intérieur

- - - - -

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DIGARD,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Dominique LEFRANCOIS,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Vu l'article L. 4132-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Diffusée le :

Vu la délibération n° 11-526 de la Commission Permanente du 23 septembre 2011 relative à la modification du Règlement Intérieur,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 11 abstentions (Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'adopter les modifications apportées au règlement intérieur du Conseil Régional de Basse-Normandie, conformément à l'annexe jointe ;

- de donner délégation à la Commission Permanente du Conseil Régional pour examiner les conditions de recevabilité de l'interpellation dont a été saisi le Président du Conseil Régional et pour lui proposer de l'inscrire à l'ordre du jour d'une séance du Conseil Régional ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-91

sur le personnel de la Région : convention portant sur la surveillance médicale périodique des équipes intervenant en restauration pour les agents des lycées de la Manche, de Vire et Bayeux

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DIGARD,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Jean-Pierre GODEFROY,
Dominique LEFRANCOIS,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

Conformément aux dispositions du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié :

- de contractualiser avec le Centre de Gestion de la Manche, au titre de la médecine professionnelle et préventive des personnels intervenant en restauration pour les agent des lycées de la Manche, Vire et Bayeux ;

- d'engager les frais sur les crédits correspondants au chapitre 932 des budgets 2011 et 2012 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Centre de Gestion de la Manche, la convention jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-92

sur la pêche et les cultures marines : ex FRIP

Réunion du JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Réuni le JEUDI 20 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DIGARD,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Stéphane TRAVERT, en charge de la Pêche, de l'aquaculture et des ressources marines

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'accorder une remise gracieuse des sommes dues, soit 11 706,09 €, par Monsieur Yannick TOLMER, au titre de la subvention au prorata temporis accordée par délibération n° 04-723 de la Commission Permanente du 19 novembre 2004, pour l'acquisition du navire « ESPADON BLEU » ;

- de rembourser les sommes déjà prélevées sur le compte de Monsieur TOLMER ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-93

sur le développement économique : Appel à Projets Pour l'Exportation en faveur des entreprises collectif (APPEX)

Réunion du VENDREDI 21 OCTOBRE 2011

Réuni le VENDREDI 21 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,
Anne-Marie COUSIN,
Dominique LEFRANCOIS,
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Valérie NOUVEL,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Laurent SODINI, en charge de l'économie,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le règlement APPEX Collectif (appel à projets en faveur des entreprises pour l'exportation collectif) et sa convention financière de mise en œuvre, conformément aux annexes 1 et 2 jointes,

- de donner délégation à la Commission Permanente pour attribuer les aides financières afférentes et accorder des dérogations individuelles exceptionnelles aux dispositifs précités ainsi que les adaptations aux conventions de mise en œuvre ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-94

sur le développement économique : DIAG Charte de partenariat

Réunion du VENREDI 21 OCTOBRE 2011

Réuni le VENDREDI 21 OCTOBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,
Anne-Marie COUSIN,
Dominique LEFRANCOIS,
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Valérie NOUVEL,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Laurent SODINI, en charge de l'économie,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE,

- d'approuver la charte de partenariat avec les banques pour la mise en œuvre du Dispositif des Investissements Aidés et Garantis et le modèle de convention avec les entreprises bénéficiaires, conformément aux annexes 1 et 2 jointes ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour attribuer les aides financières afférentes et accorder des dérogations individuelles exceptionnelles aux dispositifs précités ainsi que les adaptations aux conventions de mise en œuvre ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR